**Fiche synthèse anorexie mentale :**

Définition :

Selon l’Assurance Maladie, l'anorexie mentale se caractérise par une restriction des apports alimentaires durant plusieurs mois, voire plusieurs années, conduisant à une perte importante de poids associée à un certain "plaisir de maigrir" et une peur intense de prendre du poids. La personne souffrant d'anorexie mentale a le sentiment d'être toujours en surpoids et cherche à maigrir par tous les moyens

Épidémiologie :

* Prévalence : 0,5 à 1.5% chez la femme. 0.2 à 0.3% chez les hommes
* Age de début : 14-17 ans
* 8 femmes pour 1 homme
* 50% des cas pris en charge à l’adolescence guérissent
* 5% des patients décèdent

Populations à risque :

* Les adolescents au moment de l’apparition des modifications corporelles de la puberté
* Les jeunes femmes après un régime restrictif suivi en raison d’un surpoids
* Les mannequins
* Les danseurs et sportifs, notamment de compétition
* Les personnes qui présentent des maladies, impliquant un régime alimentaire pouvant être facteur déclenchant

Signes évocateurs d’une anorexie mentale :

* **Chez l’enfant :**
  + Ralentissement de la croissance statural
* **Chez l’adolescent :** 
  + Problème de poids
* **Chez l’adulte :**
  + Perte de poids

Critère de diagnostic de l’anorexie mentale :

* **DSM-IV** (4 critères + 2 sous-types)
* **DSM-V** (3 critères + 2 sous-types + degrés de sévérité)

**2 sous types** : anorexie mentale restrictive / anorexie mentale boulimique avec purge

Complications :

* **Complications somatiques** (ostéoporose, œdèmes, hypoglycémie, aménorrhée, infertilité...)
* **Complications psychiques** (anxiété, phobies, TOC, dépression, risque de suicide...)

Traitements :

Un bilan avant la mise en route du traitement ; Une équipe pluridisciplinaire pour aider la personne anorexique ; Une psychothérapie adaptée ; La rééducation nutritionnelle ; Des traitements ambulatoires mais une hospitalisation parfois nécessaire dans le traitement de l’anorexie

Critères d’hospitalisation :

Une perte de poids rapide ou un IMC représentant moins de 75 % de l’IMC moyen ; Une fréquence cardiaque de moins de 50 battements/minute ; Une tension artérielle de moins de 90/45 ; Une température corporelle inférieure à 35,5° C ; Un épuisement intense menant à une incapacité d’effectuer les activités de la vie quotidienne ; Un refus complet de boire et de manger ; La présence de confusion mentale ; La présence d’idées suicidaires ou d’un risque suicidaire